

## APPLICATION MOBILE POUR LES COMMUNICATIONS INSTANTANÉES ET D'URGENCE

Collecto a acquis en décembre 2018 le code du portail d'information et de l'application mobile développés par la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles afin de permettre à l'ensemble des commissions scolaires, collèges, cégeps et universités du Québec d'implanter rapidement un portail et une application pour pousser des notifications à leurs différents publics (étudiants et élèves possédant un téléphone cellulaire ou une adresse courriel, parents d'élèves, professeurs, personnel administratif, personnel de direction, personnel de sécurité, administrateurs ou commissaires, membres de la communauté, etc.) à l'aide de différents moyens (notifications poussées ou *push*, SMS, courriel).

L'un des principaux avantages du portail est sa grande flexibilité, qui permettra à court et moyen terme le développement de nouveaux modules en fonction des besoins des organisations utilisatrices. Dès l'automne 2019, il sera possible de transmettre des messages personnalisés par types de publics et d'intégrer le plan des mesures d'urgence à l'application. Les abonnés pourront ainsi communiquer de façon instantanée avec tous les publics de leur organisation à travers une seule application.

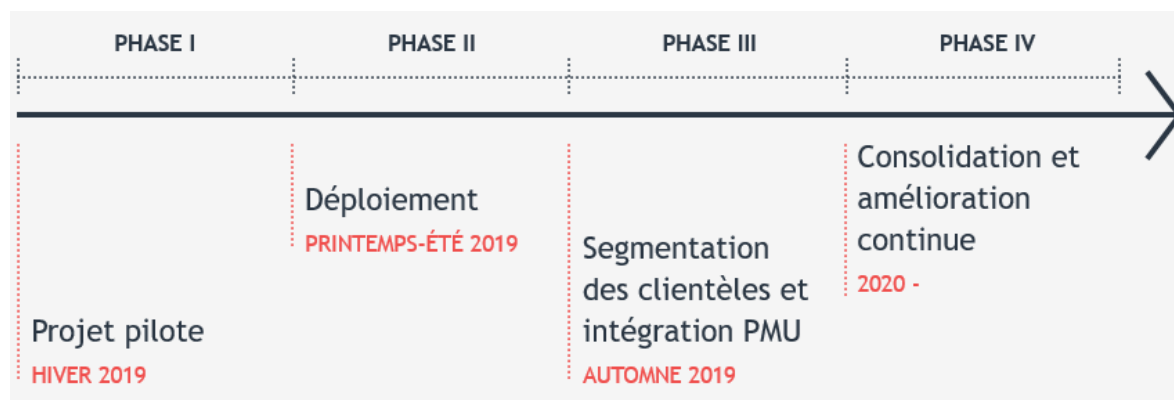


Figure 1 - Échéancier du projet de déploiement d'une application mobile pour les communications instantanées et d'urgence

### PHASE I - PROJET PILOTE (HIVER 2019)

Le portail de communication et l'application mobile sont implantés dans au moins trois organisations pilotes. Des procédures et des processus sont mis en place afin de réduire le temps requis pour la personnalisation, l'implantation, le paramétrage et le déploiement du portail et de l'application.

## PHASE II - DÉPLOIEMENT (PRINTEMPS-ÉTÉ 2019)

Le portail de communication est prêt à être implanté dans les organisations du réseau de l'éducation et peut pousser des notifications à leurs différents publics par différents moyens. Les utilisateurs peuvent paramétrer l'application mobile et indiquer les types d'alertes qu'ils souhaitent recevoir : offres d'emplois pour le personnel enseignant, événements et nouvelles touchant les services à la communauté, alertes destinées aux parents pour une ou plusieurs écoles, communications d'urgence pour un ou plusieurs établissements, etc.

L'application mobile, disponible pour les plateformes iOS et Android, est offerte dans sa forme actuelle. Elle est personnalisée pour votre organisation (nom, logo) et offerte en téléchargement sur les magasins d'applications d'Apple et de Google.

### EXEMPLES DE NOTIFICATIONS

- + Alerte aux abonnés ayant sélectionné toutes les écoles de la CS de Bout-du-Monde :  
*Les autobus scolaires accuseront un retard de 15 à 30 minutes en raison des conditions météorologiques.*
- + Alerte à tous les abonnés ayant sélectionné l'école secondaire du Coin :  
*La piscine est fermée pour rénovations majeures. Réouverture prévue le 5 avril 2019.*
- + Alerte à tous les abonnés du Cégep du Quartier ou du CFP À-vos-Métiers :  
*Déversement de produits dangereux dans le pavillon principal. Évacuer immédiatement par les sorties de l'aile B. Accès interdit jusqu'à ce que l'avis d'évacuation soit levé.*

### APERÇU DE L'APPLICATION (À TÉLÉCHARGER SUR UN TÉLÉPHONE INTELLIGENT)

CSSMI pour [iPhone](#)

CSSMI pour [Android](#)

## PHASE III - SEGMENTATION DES PUBLICS ET INTÉGRATION DU PMU (AUTOMNE 2019)

Collecto achève le développement, en collaboration avec un comité d'utilisateurs et des ressources spécialisées, d'un module Plan des mesures d'urgence (PMU) s'intégrant au portail de communication et à l'application mobile. Celui-ci permet de donner vie au cartable des mesures d'urgence et d'en accroître la portée à tous les types de publics d'une organisation. Ainsi, en quelques étapes, chaque public prenant part à une situation d'urgence au sein de l'organisation est informé des gestes à poser pour assurer sa sécurité ou contribuer à la résolution d'une situation d'urgence. Des messages différents sont alors acheminés aux étudiants, aux professeurs, au personnel de sécurité, aux membres de la cellule de crise, etc.

## PHASE IV - CONSOLIDATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Fidèle à sa démarche, Collecto travaille en étroite collaboration avec les utilisateurs du portail et de l'application pour identifier, s'il y a lieu, les bogues à corriger et les améliorations souhaitées. Une somme est réservée annuellement au développement de nouvelles fonctionnalités sur recommandation des utilisateurs.

## TARIFICATION DE LA SOLUTION TECHNOLOGIQUE

La tarification annuelle (abonnement) est calculée selon une formule « prix de base + coût par étudiant à temps complet (ETC) ». Des coûts d'implantation et de personnalisation sont également à prévoir la première année. La tarification officielle est disponible au terme de la phase pilote. Collecto étant un organisme à but non lucratif, cette tarification est établie en fonction des coûts réels et du nombre d'organisations abonnées. La tarification est revue annuellement et adoptée par le conseil d'administration de Collecto.

Afin d'aider Collecto à évaluer les coûts de la solution technologique et les opportunités de mutualisation des ressources requises pour son implantation, les organisations qui souhaiteraient implanter la solution décrite dans cette fiche d'information sont invitées à répondre à un bref sondage : <https://fr.surveymonkey.com/r/BVMWD3Q>

Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la solution « Application mobile pour les communications instantanées et urgentes, veuillez communiquer avec Frédéric Scheubel, analyste en informatique, au 418 877-0507, poste 229.